

Réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

valeur de 10 M\$ en sont de bons exemples. Affaires étrangères Canada et l'ambassade du Canada au Maroc encouragent régulièrement les efforts du gouvernement marocain. Par exemple, l'ambassade a permis de développer l'initiative « Je lis avec le Canada » grâce à laquelle trois bibliothèques destinées aux enfants de 5 à 12 ans ont été mises sur pied. Deux autres sont prévues en 2005. Le ministère des Affaires étrangères facilite également l'envoi de jeunes stagiaires canadiens au sein de diverses ONG marocaines. Ces jeunes Canadiens contribuent au développement de ces ONG, que ce soit en développant des outils informatiques (par exemple, site Web, bases de données) ou en offrant une expertise spécifique.

À l'occasion de sa visite au Maroc, en décembre 2004, le premier ministre Martin a abordé avec Sa Majesté le roi Mohammed VI et le premier ministre marocain Driss Jettou les questions se rapportant à la réforme. Il en a profité pour réitérer l'appui du Canada en faveur de l'ambitieux programme de réforme entrepris au Royaume du Maroc.

RECOMMANDATION 21

Vu l'importance des États d'Asie centrale et l'évolution de la situation dans cette région depuis septembre 2001, le gouvernement du Canada devrait revoir les recommandations contenues dans le rapport de 2001 du Comité intitulé Développer les objectifs que poursuit le Canada en matière de politique étrangère dans le Caucase méridional et en Asie centrale dans le contexte de l'examen des relations du Canada avec les pays du monde musulman.

L'engagement du Canada à l'égard de l'Asie centrale s'est intensifié par suite des recommandations formulées dans le rapport de 2001 du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international sur l'avancement des objectifs canadiens en Asie centrale. Le gouvernement a défini à l'égard de cette région une stratégie qui met l'accent sur la sécurité, le développement économique, les valeurs démocratiques et le respect de la primauté du droit.

Le gouvernement étudie actuellement sa représentation à l'étranger pour servir au mieux les intérêts du Canada tout en respectant les valeurs canadiennes et en optimisant l'utilisation de ressources limitées. Par ailleurs, le nombre d'agents à l'ambassade du Canada au Kazakhstan et de personnes chargées de cette région à Ottawa a été augmenté depuis 2001. Le Programme de partenariat mondial du gouvernement, qui vise à réduire les risques posés par les armes de destruction massive et les matières connexes, a aussi commencé à développer ses activités en Asie centrale par l'entremise du Centre international pour la science et la technologie.

Les relations économiques du Canada avec la région se sont développées considérablement, donnant lieu à une coopération plus étroite, une concertation régulière et des investissements accrus. Le Canada a facilité la participation d'entreprises canadiennes et centrasiatiques à des foires commerciales dans les domaines de l'agriculture, de la construction, de l'exploitation